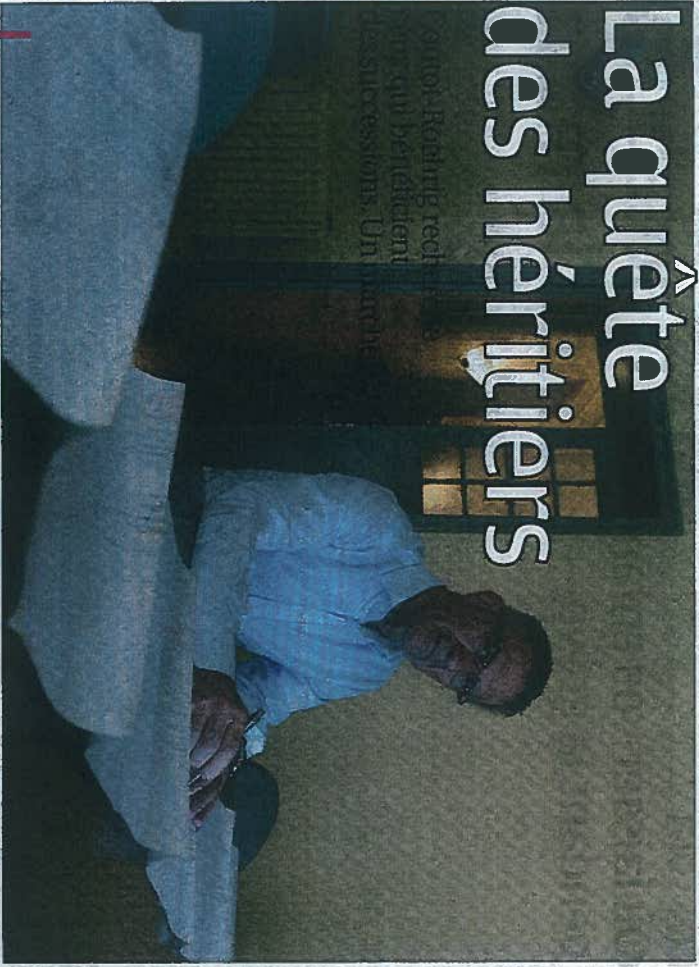


La quête des héritiers



Michel Devicor, directeur à Marseille de l'agence Coutot-Roehrig : "La généalogie successorale, un travail d'enquêteur." (PHOTO FRANKS PIGNANI)

é la mort comme une bonne fortune. Ainsi peut-on résumer l'activité d'une société marseillaise, Coutot-Roehrig, qui est devenue la partenaire privilégiée des notaires. Son marché et son challenge : retrouver et identifier tous les héritiers qui peuvent prétendre à une succession après un décès et faire pour eux toutes les démarches pour obtenir leur part d'héritage. Avec des enquêtes qui parfois, ne dépasseraient pas dans un pays.

En France, les droits de succession sont parmi les plus élevés du monde avec - au maximum - quelque 60% du patrimoine dont on hérite. explique Michel Devicor, directeur de l'agence de Marseille. Mais derrière ce sont souvent des biens inespérés. Il n'y a finalement pas trop d'information sur ce sujet. D'autant plus que pour être de qualité, les services de Coutot-Roehrig sont onéreux : 30% de la part d'héritage, après paiement de la fiscalité.

Mais lorsqu'ils sont saisis d'un dossier, ils ne lâchent pas l'affaire, plus tenaces encore que les limiers de "Cold Case".
"Nous avons ainsi été saisis du cas d'un entrepreneur australien qui avait eu une relation avec une Provençale et était ensuite rentré chez lui. Il savait que cette femme avait eu une fille et pensait qu'elle était de lui. Juste avant sa mort, il a rédigé dans son testament - en Australie, c'est un juge qui est chargé de l'exécution testamentaire - l'existence de cet enfant. Nous avons été chargés de retrouver

la fille. Nous avions eu un indice début de plaites, le prénom de cet ancien amour. Nous avons réussi à retrouver cette fille qui n'avait jamais connu son père et qui a hérité d'une belle somme après avoir effectué un test ADN qui correspondait quasi parfaitement à celui paternel conservé par le juge australien."
Mais, contrairement à la généalogie qui passe comme les amateurs pour la recherche de leurs origines, on est là dans une recherche

"Un des cousins, le plus actif pour régler le règlement de la succession avait oublié son père, toujours vivant."

de descendances où les enjeux sont forts. On peut hériter jusqu'au cinquantième degré, c'est à dire jusqu'à cousin issu de germain.

"Nous avons un dossier que nous a confié un notaire où des cousins du côté paternel devaient hériter d'un immeuble, reprend Michel Devicor. On nous a demandé de vérifier s'il existait des héritiers potentiels du côté maternel. Bien entendu, comme nous le faisons toujours, nous avons vérifié aussi du côté paternel. Et nous nous sommes aperçus que l'un des cousins, celui qui était le plus actif pour réclamer un règlement rapide du dossier,

avait un père de plus de 90 ans qu'il avait oublié et qui était le vrai héritier."
Avec l'évolution démographique, la vieillissement de la population, ces héritages paucendants deviennent de plus en plus fréquents. "Lorsqu'on nous confie le dossier de succession d'un septuagénaire qui vient de décéder et qui était sous tutelle, on retrouve son père qui approche les cent ans dans une maison de retraite."
Et l'exploration des vieux fichiers d'état civil qui sont le matériau de base de l'entreprise (voir ci-dessous) devient précieuse.

"Nous ne faisons aucun pan de l'histoire familiale ignoré. Dans la majorité des cas, nous avons retrouvé une héritière avec un simple mot : 'Ma fille, je t'envoie 50 francs pour que tu viennes me voir à Paris. L'histoire d'un voyage en train, elle, retour avait servi de preuve. Monsieur Coutot avait alors servi quelle distance en train pouvait se faire à ce tarif et tracé avec un compas un cercle autour de Paris avec cette distance. Des emplacements de la société avaient été envoyés dans toutes les communes du cercle et l'héritière dénichée."
Aujourd'hui, ce travail continue à l'échelle planétaire avec le web. A partir de Marseille, c'est en Italie où les droits de succession sont quasi inexistants, que se fait le développement de Coutot-Roehrig. Jusqu'à la "révélation" qui amène l'héritage.

Philippe LABRE
photo: gilles roche / gilles roche

L'ÉVOLUTION

Espoirs pour les rapatriés

Les révolutions arabes et les évolutions dans les pays du Maghreb ouvrent de nouvelles perspectives en matière d'héritage. Après l'Italie, Coutot-Roehrig se tourne vers les pays du Maghreb. "Pour l'Algérie, la loi d'indemnisation, pour les pieds-noirs qui en ont bénéficié, supprime toute possibilité de prétendre à un héritage, explique Michel Devicor. Mais il n'en est pas de même au Maroc où nous avons noué des contacts et où s'ouvrent des possibilités pour des successions pour les rapatriés du Maroc."
Les recherches sont en partie facilitées par les associations com-

piets des tombes françaises dans les cimetières. Avec donc un véritable fichier disponible pour les enquêteurs.
Ceux dont les ancêtres possédaient des terres, des immeubles dans ce qui était encore un protectorat français en 1956, peuvent nourrir des espoirs.
"Nous ne nous limiterons pas au Maroc. En Tunisie, où nombre de biens qui ont appartenu à des Français, avaient été confisqués par Ben Ali et son clan, le nouveau pouvoir semble disposé à ouvrir des successions sur ce patrimoine qui a été capté et pour lequel il existe des héritiers notamment dans la région."
P.L.L.

MÉTHODE

Les "Experts" des fichiers

Comment retrouver son héritier quand une succession est ouverte ? Comment accéder à des informations qui paraissent relevées de la vie privée ? C'est là tout le savoir-faire développé par les spécialistes de la généalogie successorale.
Il faut savoir, par exemple, que les fichiers d'état civil année par année sont disponibles et libres d'accès cinquante ans après. Les anciens fichiers militaires sont une base de travail très intéressante aussi, tout comme le cadastre qui recense les biens immobiliers. "Tout le travail qui a été fait année après année par Coutot-Roehrig est de constituer des fichiers à demeure après une phase de patiente copie, de collecte systématique dans tous les services, indique un des dirigeants. Nous prions par exemple aux collectivités de numériser certains de leurs fichiers qui sont dans le domaine public pour leur en remettre un exemplaire et en garder un."
Les bureaux de l'entreprise de généalogie successorale sont ainsi un étonnant mélange d'outils, dignes de l'agence de détectives Pinkerton, rayonnages de vieux annuaires (toujours présents), vieux fichiers d'habitants par quartier et d'ordinateurs tournant à plein régime pour tester les héritiers et les héritages. "Le fichier numérisé des droits de mutation, réalisé à partir de chaque vente immobilière, est précieux lui aussi."
De jeunes employés qui jonglent avec le net "tracent" des personnes jusqu'aux États-Unis où beaucoup d'infos sont disponibles sur le web. "Même en France, nombre de infos d'état civil, personnelles, sont sur le net." Il est vrai que la simple consultation de Facebook ou de Copains d'Avant en offre beaucoup quand on a un nom ou un prénom.

"En fait, nous devons être les premiers informés sur ce qui devient disponible en consultation informatique. Par exemple, les avis de décès de "La Provence" puisque chaque mort ouvre une succession." Chez Coutot-Roehrig, on lit tout aussi bien les pages économiennes pour trouver des successions à "placer" que les pages faits divers des journaux. Chaque mort est un marché. "Lorsqu'on trouve par exemple un retraité découvert mort dans sa maison plusieurs semaines après et que cela fait un article, nous vérifions le nom, quand le nom nous semble familier, est de trouver des héritiers à une personne qui semblait coupée de tout."
P.L.L.



Des familles françaises dont les aïeux ont laissé des biens au Maroc pourraient prétendre à l'héritage. (PHOTO BRUNO SORU/LAPO)